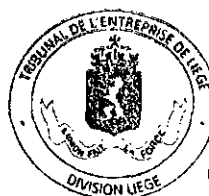


Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe



25072305



16 MAI 2025

Greffe

N° d'entreprise : **0544 883 939****Nom**(en entier) : **WAL'EOL**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société à responsabilité limitée**Adresse complète du siège : **Rue Bonne-Femme 64 Boîte 2 - 4030 Liège****Objet de l'acte : Nomination - démission d'administrateur**

Sur proposition de l'actionnaire unique, le Conseil d'administration décide de coopter Monsieur Damien Léonard en qualité d'administrateur en date du 02/05/2025.

Ce mandat n'est pas rémunéré.

Monsieur Damien Léonard accepte ce mandat.

Cette cooptation sera confirmée lors de la prochaine Assemblée générale.

Sur la base de l'article 2:54 du Code des sociétés et des associations, Monsieur Damien Léonard fait élection de domicile au siège social de la société pour l'exercice de son mandat.

Le Conseil d'administration prend note de la démission avec effet en date du 02/05/2025 de Madame Lieslot De Meyere.

L'administrateur unique donne procuration, avec possibilité de substitution, à M. Christian Robin, Mme Heidi Heleven et Mme Lieslot De Meyere de Luminus NV et à MM. Paul Soens et Alexandre Saussez de Tilia Law, pour rédiger, exécuter et signer tous documents, pièces et démarches en vue de l'accomplissement des dépôts et formalités légales nécessaires en rapport avec les décisions susmentionnées.

Alexandre Saussez
Mandataire

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 06/06/2025 - Annexes du Moniteur belge